



Fédération
Générale
des Fonctionnaires
FORCE OUVRIÈRE

46, rue des Petites Ecuries – 75010 PARIS
Tél : 01.44.83.65.55
E-mail : contact@fo-fonctionnaires.fr
Site : <http://www.fo-fonctionnaires.fr>

Le ministère de l'Intérieur affirme qu'il sera le ministère de l'Etat dans les territoires

La FGF-FO a régulièrement relevé la volonté des différents ministres de l'Intérieur de faire main basse sur les services déconcentrés de l'Etat au travers des préfets.

Le Président Sarkozy avait initié cette démarche et par conséquent avait désigné les préfets comme les seuls pilotes des politiques publiques dans les territoires. Pendant sa présidence, malgré la mise en place de la RGPP, les préfets ne sont pas parvenus à gagner complètement ce bras de fer face aux ministères.

Aujourd'hui, le Président Macron, lors de son discours devant le corps préfectoral, a confirmé le fait qu'il prendrait la même direction au travers de l'Action Publique 2022. Il a affirmé dans son discours que le préfet devait être le véritable patron des services de l'Etat dans les territoires en ayant autorité pour organiser ces services et gérer les personnels.

Cette vision politique explique l'ensemble des réformes menées depuis la RGPP, les fusions de corps, plus d'interministérialité, une déconcentration accrue en matière de ressources humaines et de déroulement de carrière, une remise en cause totale du statut des fonctionnaires.

Dans son discours (en pièce jointe), le ministre de l'Intérieur demande également aux préfets d'organiser et de manager ces services tant sur les missions de service public que sur la dimension RH. Il leur appartient d'opérer au regard de la politique du gouvernement en l'adaptant à la physionomie de leur territoire (bassin d'emploi, topographie, etc.).

Le ministère de l'Intérieur affirme que les arbitrages en ce sens sont déjà rendus et que les sujets appelés à évoluer sont à la marge. De même, il confirme que le SGG (Secrétaire Général du Gouvernement) partage sa vision et œuvre dans le même sens.

La FGF-FO dénonce cette mainmise du ministère de l'Intérieur sur les autres ministères et invite l'ensemble des fédérations à s'opposer à tous les niveaux à cette vision unilatérale.

Encore une fois, la FGF-FO avait raison de rejeter ces concertations informelles et continue d'exiger la tenue des instances représentatives locales (CT et CHSCT).

Nous refusons que les ministères deviennent des boîtes aux lettres sans les moyens de développer leur propre politique publique sur l'ensemble du territoire.

Fait à PARIS, le 26 février 2019

FO

RÉSISTER
REVENDIQUER
RECONQUÉRIR